



Mon ex-pacsé peut-il me louer sa maison

Par **Shenzi**, le **29/11/2022** à **19:26**

Bonjour,

Nous nous sommes séparés et dépacés avec mon ex-conjoint. Nous avons 2 enfants ensemble et avons construit une maison à 50/50.

J'ai plusieurs questions:

- Est-il possible de donner ma part de la maison à mon ex sans un retour financier?
- Après cela, est-il possible pour lui de me louer la maison? Et si oui, est-il possible de percevoir des APL?

Le but dans tout ça étant de garder la maison, car financièrement la banque refuse une reprise de crédit seul.

Par **Shenzi**, le **29/11/2022** à **20:48**

Il y a un crédit en cours en effet qu'aucun de nous peut reprendre seul.

D'où la 1ere question: est-il possible de céder gratuitement ma part à mon ex-conjoint?